ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 34855

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur les commissions et instances consultatives ou délibératives françaises. Le Premier ministre a annoncé, dans le cadre du programme de modernisation de l'action publique, la suppression de 100 commissions administratives. Elle lui demande de bien vouloir préciser la mission, le budget alloué, et le nombre de personnels du Conseil national de la jeunesse.

Texte de la réponse

Les activités du conseil national de la jeunesse (CNJ) sont suspendues depuis 2009. En 2010, 2011 et 2012, le CNJ n'ayant aucune activité, aucun moyen ne lui a été alloué.

Données clés

Auteur : Mme Isabelle Le Callennec
Circonscription : Ille-et-Vilaine (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 34855
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique
Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 juillet 2013, page 8103
Réponse publiée au JO le : 17 septembre 2013, page 9751